

CHOLET AGGLO TOUR

RÉGLEMENT RANDO



1/ Participation

Épreuve ouverte à toute personne. Les mineurs doivent fournir une autorisation parentale. L'engagement est ferme et définitif. Tout désistement pour quelque motif que ce soit, n'ouvre droit à aucun remboursement.

2/ Retrait des dossiers d'engagement

Retrait la veille de 17h à 19h30 et le jour de la randonnée de 7h à 8h10 à la Salle des Fêtes, esplanade de la Grange (avenue Anatole Manceau) à Cholet.
Se munir d'une pièce d'identité ou du justificatif d'inscription ATS Sport

3/ Obligation

Cette organisation n'étant pas une course, chaque participant doit se considérer en excursion personnelle et se soumettre aux prescriptions du Code de la Route, ainsi qu'aux éventuels arrêtés préfectoraux et/ou municipaux des localités traversées. Il est responsable des accidents dont il pourrait être l'auteur ou la victime.

Le port du casque est obligatoire. Chaque participant sera seul responsable d'un manquement à ces règles.

La présentation du certificat de non contre-indication n'est pas obligatoire pour participer à la Rando Cholet Agglo Tour. Toutefois, à titre préventif, il est recommandé aux participants de passer un examen médical annuel préalable à toute activité sportive. Aucune poursuite ne pourra être envisagée pour quelque raison que ce soit à l'encontre des organisateurs.

4/ Assurances

La responsabilité civile est obligatoire. Les inscrits participent sous leur propre responsabilité. L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol.

5/ Ravitaillement

Trémentines et Chanteloup-les-Bois, plat chaud à l'arrivée.



Direction de la Communication - Cholet, Ville et Agglomération - janvier 2025

SUR LE CIRCUIT DES PROS

CHOLET AGGLO TOUR

22 mars 2025

3 CIRCUITS >

72 km / 130 km / 160 km

LA RANDO



Départ à :
8h - 8h05 - 8h10

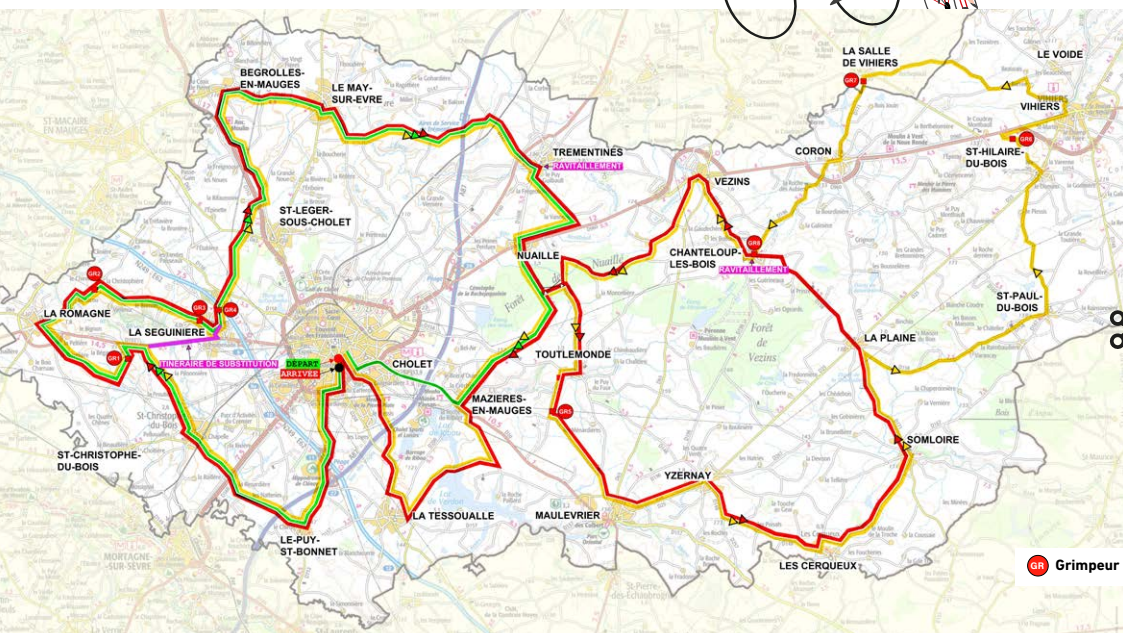
Salle des Fêtes
Esplanade de la Grange
(Av. Anatole Manceau)
49300 Cholet

Inscriptions : ats-sport.com



DÉPART ET ARRIVÉE À CHOLET 22 mars 2025

3 CIRCUITS



160 km/Départ 8h

2 ravitaillements :

- Trémentines km 54
- Chanteloup-les-Bois km 127

130 km/Départ 8h05

2 ravitaillements :

- Trémentines km 54
- Chanteloup-les-Bois km 96

72 km/Départ 8h10

1 ravitaillement :

- Trémentines km 54

Renseignements au
02 41 62 28 09
choletagglotour.fr

Identifiants OpenRunner

- 160 km / 20312713
- 130 km / 20312704
- 72 km / 20312697

INSCRIPTIONS sur : ats-sport.com

TARIFS

17 € jusqu'au 16/03/25 inclus

22 € jusqu'au 22/03/25 inclus

DATES LIMITES D'INSCRIPTION

Par courrier : jusqu'au **16/03/25** inclus

En ligne : jusqu'au **20/03/25** inclus

Sur place jusqu'au **22/03/25** inclus

INCLUANT

1 à 2 ravitaillement(s) pendant la randonnée et 1 repas chaud à l'arrivée

PERMANENCES

RETRAIT DES DOSSIERS ENGAGEMENT ET PERMANENCES :

Le **21/03/25** de 17h à 19h30

Le **22/03/25** de 7h à 8h10

Salle des Fêtes - Esplanade de la Grange (Av. Anatole Manceau) - 49300 Cholet

CASQUE OBLIGATOIRE

BULLETIN D'ENGAGEMENT

à adresser à Cholet Événements - Rando Cholet Agglo Tour
BP 71203- 49312 Cholet Cedex.

Merci de bien vouloir libeller vos chèques à l'ordre de Cholet Événements
(L'inscription n'est prise en compte qu'avec son règlement)

Dates limites d'inscription :

Par courrier : 16/03/2025

En ligne : 20/03/2025

Sur place : 22/03/2025

Nom : _____ Prénom : _____
en majuscule en majuscule

Né(e) le : ____/____/____

Adresse : _____

CP : _____ Ville : _____

Tél : _____ Adresse e-mail : _____

Parcours : 160 km 130 km 72 km

J'atteste sur l'honneur,

- Avoir pris connaissance du questionnaire de santé et des règles d'or.
- Être en condition physique suffisante pour effectuer le parcours que j'ai choisi.
- Avoir pris connaissance des difficultés du parcours et des consignes de sécurité.

Signature obligatoire :

votre signature vaut acceptation
du règlement sans réserve